

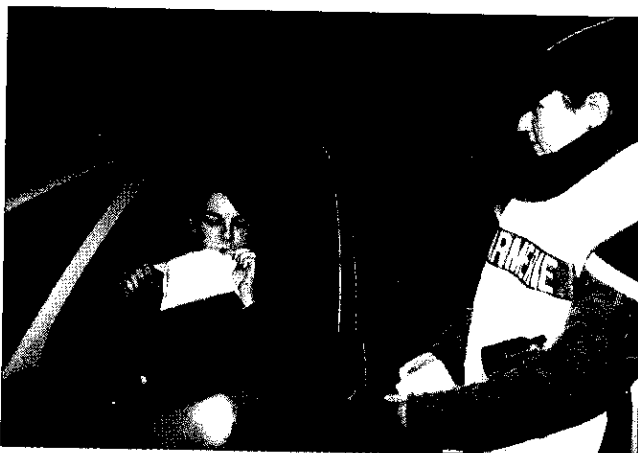
## Vitesse excessive et conduites addictives dans la ligne de mire

Le nouveau plan départemental d'actions de sécurité routière insiste également sur la sensibilisation des jeunes, des seniors et des motards aux dangers de la route.

Le préfet de Seine-et-Marne Jean-Michel Drevet a présenté vendredi le nouveau plan départemental d'actions de sécurité routière pour l'année 2010 en présence des multiples partenaires de cette démarche.

Si l'année 2009 a enregistré les meilleurs résultats depuis que les statistiques existent en matière d'accidents, cela ne doit pas inciter au relâchement. Le préfet a conseillé de rester vigilant, en particulier au regard de la recrudescence du nombre de tués au premier semestre de cette année. En effet, ce chiffre a augmenté de 11,6 % par rapport au bilan 2009, avec 38 morts.

Parmi eux, se trouvaient 12 utilisateurs de deux-roues motrices et 15 jeunes de moins de 25 ans. La consommation d'alcool ou de stupéfiants était en cause dans 6 accidents mortels, et 22 personnes ont été tuées suite à



Les conduites addictives ont été impliquées dans 6 accidents mortels depuis le début de l'année

des pertes de contrôle, notamment liées à une vitesse excessive.

### 120 actions

C'est au regard de ces constats que le plan départemental d'actions de sécurité routière 2010 a été élaboré, comprenant 120 actions qui représentent un budget de plus de 170.000 € de crédits d'Etat.

Premier chantier : la lutte contre les conduites addictives qui passera par une sensibilisation des acteurs et usagers et d'une promotion du principe du conducteur sobre désigné (« Sam »). Deuxième enjeu : la réduction de la

vitesse, via notamment la promotion de l'éco-conduite et la formation des élus à la mise en place de zones particulières de circulation en ville. Des actions ciblées seront également entreprises à l'égard de trois types de publics principaux : les jeunes, avec par exemple une amélioration de la formation des jeunes conducteurs, les seniors, avec la remise à niveau des connaissances et la sensibilisation aux risques, et enfin les conducteurs de deux-roues motorisés. « **Je ne suis pas contre les motards mais ils payent un lourd tribut, en particulier les jeunes** », précise Jean-Michel Drevet. La

sensibilisation aux risques de la conduite d'un deux-roues motorisé sera accentuée en milieu scolaire et à l'égard des novices, mais c'est également l'ensemble des usagers de la route qui devra être sensibilisé aux questions de partage de la route, car de nombreux accidents de deux-roues impliquent un tiers.

### Forêt de Fontainebleau

Enfin, le massif forestier de Fontainebleau fait l'objet d'un traitement particulier compte tenu de son caractère particulièrement accidentogène. Une vaste campagne de communication ainsi qu'un renforcement des contrôles routiers sont donc menées sur ce secteur. André Aubert, vice-président du Conseil général, a annoncé plusieurs aménagements qui seront prochainement mis en place sur le secteur pour améliorer la sécurité, à savoir l'aménagement d'un carrefour en giratoire, la réduction du nombre de voies sur la RD606 au niveau de l'hippodrome et la limitation à 70 km/h de trois axes secondaires (La Rép du 14/06/10). Du côté des forces de l'ordre, on annonce un renforcement des contrôles grâce notamment à des véhicules banalisés, en particulier concernant

le respect d'une vitesse adaptée aux circonstances et des distances de sécurité.

### Prévention

En matière de prévention, de nombreuses actions de sensibilisation sont menées dans les établissements scolaires, à la fois par le Conseil général, la gendarmerie, l'inspection académique, les Communes en route pour la vie et bien sûr la Prévention routière.

Mais les adultes ne sont pas épargnés par les actions de prévention, comme par exemple le Rallye moto sécurité routière organisé récemment, les opérations de réglage des phares ou les

actions de sensibilisation menées par l'intermédiaire des branches professionnelles, en particulier auprès des conducteurs d'engin du BTP.

Quant aux seniors, ils sont sensibilisés aux risques et aux nouvelles règles de circulation grâce aux conférences organisées par la gendarmerie et aux stages animés par la Prévention routière dans les communes.

Et comme la prévention ne suffit pas toujours, le département va faire en sorte d'harmoniser les réponses pénales apportées aux contrevenants au code de la route et de durcir la répression de la récidive.

Floriane LIONNET

### Moins d'accidents en mai

Les accidents de la route ont baissé le mois dernier par rapport au même mois de l'année précédente.

Si la gravité des accidents était plus importante, le nombre de tués restait supérieur de 15 % à celui de la même période.

Sur 7 accidents mortels survenus au mois de mai, six ont été imputables à une perte de contrôle et mettent en cause le comportement et la vigilance des conducteurs.

Pour ces six accidents, cinq

d'entre eux avaient moins de 24 ans et 3 au moins possédaient leur permis depuis moins de 2 ans.

Jean-Michel Drevet, préfet de Seine-et-Marne, renouvelle ses conseils de prudence aux usagers, particulièrement aux jeunes, et maintient les consignes de grande fermeté données aux forces de l'ordre.

### Quelques chiffres :

88 accidents corporels, - 11,1 % ; 8 personnes tuées ; 110 blessés : - 12 %

### L'accidentalité en 2009

Année « modèle », 2009 a enregistré une baisse de 10,8 % des accidents corporels (929), une diminution de 16 % du nombre de blessés (1208) et une réduction de 17,3 % du nombre de tués (86).